

BANDE À DÉTACHER
POUR CONSERVER LE JUSTIFICATIF DU PAIEMENT

IMMATRICULATION	76	DEPT.		ARRT.		SERVICE		DATE	30 11 09	JOUR		MOIS		CARTE DE PAIEMENT
50389371														

CONTRAVENTION À L'ARRÊT OU AU STATIONNEMENT
LA CONTRAVENTION RELEVÉE À VOTRE ENCONTRE ENTRE DANS LE CAS SUIVANT :

	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CAS N° 1	11 €	33 €
<input checked="" type="checkbox"/> CAS N° 2	35 €	75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3	68 €	180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4	135 €	375 €

PAIEMENT OU CONTESTATION : VOIR INSTRUCTIONS AU VERSO

(1) POUR INFORMATION : À DÉFAUT DE PAIEMENT DANS LES 45 JOURS, VOUS RECEVREZ UNE AMENDE FORFAITAIRE **MAJORÉE** DU MONTANT INDIQUÉ CI-DESSUS.

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS
PAYER PAR CHÈQUE,
COLLEZ À CET EMPLACEMENT
« LA PARTIE À ENVOYER »
DU TIMBRE-AMENDE
(PAS DE TIMBRE FISCAL)

TIMBRE-POSTE
TARIF LETTRE

DESTINATAIRE

Agent: *GH* Année: *2009*
POLICE MUNICIPALE
Service des Contraventions
40, rue Orbe
76000 ROUEN

cerfa

N° 11318*03

76560 50389371